

6-5376

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT :

**ENTRETIEN ET DEPANNAGE DE MOTOS, CYCLES ET
CYCLOMOTEURS**

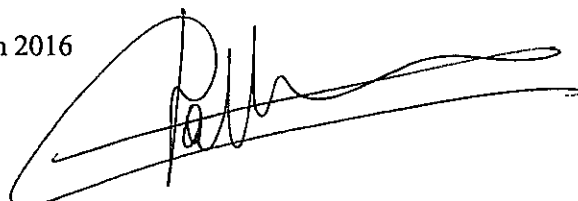
CODE DE L'U.E. : 25/12 08 021 C1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 205
----------------------------------	---------------------------------------

La présente demande émane du réseau:

☐ Organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles	☐ Libre subventionné confessionnel
☒ Officiel subventionné	☐ Libre subventionné non confessionnel

Identité du responsable du réseau : Roberto GALLUCIO, administrateur délégué

Date et signature : le 02 juin 2016



1. Finalités de l'Unité d'enseignement : reprises en annexe n° 1 de 1 page

2. Capacités préalables requise : reprises en annexe n°2 de 1 page

3. Niveau et classement de l'unité d'enseignement :

Enseignement secondaire	☐ Du niveau inférieur	☒ Du niveau supérieur
de	☒ Transition	☐ Qualification

4. Acquis d'apprentissages: repris en annexe n° 3 de 1 page

5. Programme:

5.1. Etudiant

Repris en annexe n°4 de 2 pages

5.2. Chargé de cours

6. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 5 de 1 page

7. Chargé(s) de cours: Repris en annexe n° 6 de 1 page

8. Horaire minimum de l'unité d'enseignement :

<u>Dénomination du (des) cours</u>	<u>Classement du(des) cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>	<u>Code fonction</u>
Travaux pratiques mécaniques : mécanique de la moto, du cycle et du cyclomoteur	PP	C	128	
Part d'autonomie		P	32	
Total des périodes			160	

9. Tableau de concordance (à approuver par le Conseil général)

Repris en annexe n° 7 de 1 page

10. Réserve au Service de l'inspection de l'enseignement de promotion sociale:

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

Neant

b) Avis de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : *10/06/2016*.....Signature :

[Signature]
Jacques Sollet. IC

COPIE CONFORME

[Signature]
François - Gérard STOLZ
Directeur général adjoint

ENTRETIEN ET DEPANNAGE DE MOTOS, CYCLES ET CYCLOMOTEURS

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- de développer des compétences de communication, d'organisation, d'observation et de réflexion technique ;
- d'assurer la première mise en service d'une moto ;
- d'exécuter les opérations d'entretien d'une moto en s'appuyant sur les directives prescrites par le constructeur ;
- de procéder aux réparations d'une moto ;
- de s'adapter à l'évolution technologique des motos.

ENTRETIEN ET DEPANNAGE DE MOTOS, CYCLES ET CYCLOMOTEURS

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. CAPACITES

En mathématiques,

dans l'ensemble des nombres entiers rationnels,

- effectuer un calcul algébrique mettant en œuvre les quatre opérations fondamentales, leurs propriétés, les règles de priorités et les conventions d'écriture traditionnelles ;
- calculer la valeur numérique d'une expression algébrique du 1^{er} degré ;
- calculer l'aire et le périmètre de polygones réguliers ;
- résoudre des problèmes de grandeurs proportionnelles, en particulier, les problèmes de pourcentage.

En français,

- résumer, dans un niveau de langue courante, un texte écrit de type informatif, narratif ou expressif d'au moins cinquante lignes dactylographiées ;
- présenter et commenter ce résumé oralement dans un langage clair.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

Certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré (C2D) ou certificat d'enseignement secondaire inférieur (CESI).

ENTRETIEN ET DEPANNAGE DE MOTOS, CYCLES ET CYCLOMOTEURS

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

en disposant du matériel et des machines adéquates, dans le respect des règles du bien-être au travail et des normes de sécurité, en utilisant le vocabulaire technique approprié, en mobilisant des compétences de communication et en recourant au matériel informatique pour l'encodage et la consultation des informations techniques et en respectant les directives prescrites par le constructeur :

- d'effectuer la première mise en service d'une moto, d'un cycle et d'un cyclomoteur ;
- de réaliser l'entretien du matériel ;
- de procéder à l'installation et à la réparation d'un accessoire sur le matériel ;
- d'élaborer, de présenter et de défendre un dossier technique comprenant une documentation actualisée de la technologie des motos, des cycles et des cyclomoteurs.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- la pertinence du choix de la méthode de dépannage,
- la justesse de l'interprétation des informations contenues sur la fiche de maintenance,
- la précision apportée à la réalisation des opérations techniques,
- l'exhaustivité des informations contenues dans le dossier technique,

ENTRETIEN ET DEPANNAGE DE MOTOS, CYCLES ET CYCLOMOTEURS

L'étudiant sera capable :

en disposant du matériel et des machines adéquates, dans le respect des règles du bien-être au travail et des normes de sécurité, en utilisant le vocabulaire technique approprié, en mobilisant des compétences de communication et en recourant au matériel informatique pour l'encodage et la consultation des informations techniques et en respectant les directives prescrites par le constructeur :

♦ d'assurer la première mise en service :

- d'IDENTIFIER le type de moto;
- de VERIFIER la conformité du contenu du conditionnement, etc..;
- d'EFFECTUER le montage d'une moto, d'un cycle ou d'un cyclomoteur;
- de VEILLER à ce que les conditions techniques de mise sous garantie soient réunies;
- de VEILLER au bon état de fonctionnement des organes et procéder aux opérations et aux réglages nécessaires (frein, suspension, éclairage, carburation)

♦ d'assurer les opérations d'entretien d'une moto, d'un cycle ou d'un cyclomoteur

- de CONTROLER et RECTIFIER au besoin :
 - les feux d'éclairage et de signalisation ;
 - le système de freinage mécanique ou hydraulique ;
 - les suspensions ;
- de VERIFIER et RETABLIR si nécessaire la pression adéquate des pneumatiques ;
- d'EFFECTUER : - une vidange d'huile moteur, boîte de vitesse et/ou de transmission ;
 - le remplacement et/ou le réglage des bougies d'allumage ;
 - le nettoyage ou le remplacement du filtre à air ;
 - le contrôle et réglage du jeu des soupapes ;
 - le contrôle de la chaîne de transmission avec les pignons ;
 - le contrôle du système de freinage (usure, voilage) ;
- de GRAISSER et LUBRIFIER les éléments concernés ;
- d'OBSERVER de manière autonome l'état :
 - des éléments du cadre
 - des éléments mécaniques (câbles de commande, roues, fixations, jeux de roulements) ;
 - des éléments d'électricité (connexions, câblages, allumages) ;
- d'EFFECTUER : - le contrôle et le remplacement des pneumatiques (état d'usure et vieillissement) ;
 - le contrôle et le remplacement d'une courroie ou chaîne de distribution ;
 - le contrôle et le remplacement d'un piston et de ses segments ;
 - le contrôle et le remplacement d'une bielle ;
 - le remplacement des roulements de vilebrequin ;

ENTRETIEN ET DEPANNAGE DE MOTOS, CYCLES ET CYCLOMOTEURS

- ◆ de PROCEDER aux opérations de mise au point de la suspension et de la carburation
 - ◆ de PROCEDER aux réparations de casse éventuelles, repérer les dysfonctionnements, effectuer un bon diagnostic au niveau :
 - moteur
 - boîte de vitesse
 - embrayage
 - suspension
 - frein
 - roues, rayons, jantes
 - carburateur
 - partie cycle
 - échappement
- en appliquant les techniques adéquates de dépose et de repose, et en effectuant la réparation et/ou le remplacement avec l'outillage et le matériel approprié ;
- ◆ de REPARER les éléments électriques d'une moto, d'un cycle ou d'un cyclomoteur, au départ de son schéma électrique :
 - REPERER les dysfonctionnements (coupures, court-circuit, défaut d'isolation, batterie, alternateur, démarreur, allumage, injection, éclairage, signalisation) ;
 - APPLIQUER les techniques adéquates de réparation et/ou le remplacement avec l'outillage et le matériel approprié ;
 - ◆ de REALISER des travaux d'ajustage et de montage (pose d'accessoires) avec les matériaux du domaine professionnel ;
 - d'APPLIQUER les techniques de base du travail des matériaux (acier, aluminium, carbone...) ainsi que les techniques d'assemblage utilisées dans la profession (ajustage, forage, taraudage, filetage, découpage, rivetage, sertissage,...)
 - de REALISER des retouches de peinture si nécessaire.

ENTRETIEN ET DEPANNAGE DE MOTOS, CYCLES ET CYCLOMOTEURS

5. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour le cours de travaux pratiques, il est conseillé de travailler avec deux étudiants par poste de travail.

ENTRETIEN ET DEPANNAGE DE MOTOS, CYCLES ET CYCLOMOTEURS

6. CHARGE DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

Date de dépôt : 06 juin 2016

Date d'approbation :

**«ENTRETIEN ET DEPANNAGE
DE MOTOS, CYCLES ET
CYCLOMOTEURS»**

Date d'application :

Date limite de certification :

Code régime 1 définitif / provisoire	Code domaine de formation et/ou Code-domaine études supérieures	Intitulé régime 1 définitif / provisoire	Code régime 1 définitif / provisoire	Code domaine de formation et/ou Code-domaine études supérieures	Intitulé régime 1 définitif / provisoire
2512 08021 C1	205	Entretien et dépannage de motos, cycles et cyclomoteurs	NEANT	NEANT	NEANT

Ministère de la Fédération
Wallonie-Bruxelles

Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

Direction générale de l'Enseignement
non obligatoire et de la Recherche
scientifique.

Service général de l'Enseignement de
promotion sociale, de l'Enseignement
secondaire artistique à horaire réduit
et de l'Enseignement à distance

Direction de l'Enseignement de
promotion sociale

1080 Bruxelles , le 06 Jul 2016
Rue A. Lavallée, 1
02 / 690.87.31

Monsieur Roberto GALLUCCIO
Administrateur délégué
CPEONS

rue des Minimes 87-89
1000 BRUXELLES

Ref.: a) / Dossier pédagogique 5376

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1

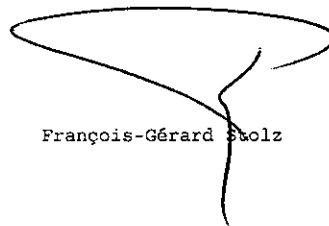
----- Unité de formation : ENTRETIEN ET DEPANNAGE DE MOTOS, CYCLES ET CYCLOMOTEURS
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE
TRANSITION
Code Référence : 251208U21C1
Domaine : 205 Industrie-SE:electricité,ferronnerie,électronique...

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,



François-Gérard Szolc